



SOMMAIRE

1) Équipes et délégations	3
2) Équipement	3
3) Déroulement du tournoi	[∠]
4) Règlement	
5) Arbitrage	(
6) Porter réclamation	(





1) ÉQUIPE ET DÉLÉGATIONS

Chaque délégation présente entre 12 et 16 joueurs pour le football masculin (dont un capitaine et au moins un remplaçant) et entre 9 et 12 joueuses pour le football féminin (dont une capitaine et au moins une remplaçante).

Tous les joueurs doivent être scolarisés dans l'école pour laquelle ils jouent. Ils doivent être en mesure de fournir leur **carte étudiante** ou une attestation de scolarité à tout instant.

Les organisateurs se réservent le droit de contrôler les cartes d'étudiant et d'exclure toute équipe dont un joueur ne pourrait pas justifier de son appartenance à l'école pour laquelle il joue.

Une fois les joueurs enregistrés auprès de l'organisation, les équipes ne seront plus modifiables sauf cas de force majeure (blessure de dernière minute).

2) ÉQUIPEMENT

Les organisateurs se réservent le droit d'interdire aux joueurs de jouer si leur tenue n'est pas adéquate au bon déroulement du tournoi.





Les chaussures à crampons sont autorisées si elles correspondent aux exigences fixées par la FFF (cf règlement). Les crampons vissés sont strictement interdits sur les terrains synthétiques et les protèges tibias sont obligatoires. L'arbitre refuse systématiquement l'accès au terrain aux joueurs ne respectant pas ces conditions.

Chaque délégation devra apporter ses ballons pour l'échauffement et doit être en mesure de fournir un ballon pour le match.

3) DÉROULEMENT DU TOURNOI

Elles se tiennent le **vendredi 28 avril 2023 de 9h à 18h**.

Les équipes doivent fournir des arbitres selon le planning fourni par les organisateurs. Si elles ne le font pas, elles se verront sanctionnées par les organisateurs.





- Pour le football masculin, les matchs se déroulent sur grand terrain (Football à 11). La durée des matchs est de 2x20min, sans interruption du temps de jeu, avec une pause de 5 min entre chaque mi-temps.
- Pour le football féminin, les matches se déroulent sur demi-terrain (Football à 8 : 7 + 1 gardienne). La durée des matchs est de 2x10min, sans interruption du temps de jeu, avec une pause de 5 min entre chaque mitemps.

Les matchs s'enchaînent toutes les cinq minutes.

Les équipes en attente pourront commencer à s'échauffer sur les côtés en veillant à ne pas gêner le déroulement du match en cours.

Dans chaque match de poule, l'attribution des points se fait comme suit :

• Vainqueur: 3 points

• Match nul: 1 points.

• Perdant: 0 point.

• Forfait : 0 points et un score fictif de 2-0 en faveur de l'équipe présente.

À l'issue des matchs de poule, si des équipes ont le même nombre de points, le classement se fait de la manière suivante :





- Différence points marqués points encaissés (goal average)
- Nombre de buts inscrits
- Nombre d'expulsions
- Séance de tirs au but classique.

En fonction du nombre d'équipes présentes par poule, des matchs de barrages seront organisés. Leur format est le même que les matchs de poules.

Les phases de classement du football se tiennent le samedi 29 avril 2023 de 9h à 18h:

- Pour le football masculin, les matchs se déroulent sur grand terrain (Football à 11). La durée des matchs est de 2x25min, sans interruption du temps de jeu, avec une pause de 5 min entre chaque mi-temps.
- Pour le football féminin, les matchs se déroulent sur demi-terrain (Football à 8). La durée des matchs est de 2x15min, sans interruption du temps de jeu, avec une pause de 5 min entre chaque mi-temps.





En cas d'égalité, une prolongation de 2x5min est jouée avec 2 à 3 min de pause.

En cas d'égalité après prolongation, les équipes se départagent lors d'une séance de tirs au but. Chaque équipe présente 5 joueurs. Si après ces 5 joueurs, il y a toujours égalité une mort subite est prévue.

Les matchs s'enchaînent toutes les cinq minutes. Les équipes en attente peuvent commencer à s'échauffer sur les côtés en veillant à ne pas gêner le déroulement du match en cours.

4) RÈGLEMENT

Sauf règles et contraintes spécifiques à la présente compétition, le règlement appliqué est celui de la FFF:

(https://www.fff.fr/la-fff/tous-les-statuts-et-reglements/statuts).

L'arbitre utilisera systématiquement des cartons lors de contestations, d'actes d'anti-jeux ou dangereux. Un carton jaune est synonyme d'avertissement, tandis qu'un rouge entraînera l'expulsion du joueur pour le match en cours et le suivant.





Tout geste dangereux, volontaire ou non, pouvant atteindre à l'intégrité physique d'un adversaire est punissable d'une expulsion du match par les arbitres. Si ces derniers jugent que le joueur avait une ferme intention de blesser, ou qu'il a commis un geste involontaire mais inexcusable, ils peuvent soumettre une procédure d'expulsion définitive du tournoi au responsable Football du Cartel. Si le responsable Football et le responsable Sport du Cartel valident cette procédure, le joueur est exclu définitivement du tournoi. Lors de la période probatoire, le joueur ne peut rejouer.

Tout comportement irrespectueux à l'encontre d'un adversaire, de l'arbitre, d'un membre du public ou d'un membre de l'organisation est punissable d'expulsion du match en cours (ou du tournoi selon la gravité).

Un joueur exclu ne peut jouer le match suivant.

Toutes les équipes doivent être présentes sur leur lieu de tournoi dès le début de leur demi-journée attribuée au tournoi.

Si 5 minutes après le début du match l'équipe n'est pas présente, elle est déclarée forfait avec un score fictif de 2-0.





Les organisateurs se réservent le droit à tout moment de modifier la structure du tournoi, la durée des matchs...

5) ARBITRAGE

Les premières missions des arbitres sont : la protection du joueur, la fluidité du jeu et le respect des règles, du jeu et des joueurs.

Les phases de poules sont arbitrées par les équipes selon un planning défini. Les équipes doivent donc réfléchir avant leur arrivée à Alès aux joueurs qu'elles présentent pour arbitrer ces matchs.

Les phases de classement sont dirigées par des arbitres officiels. Les arbitres de touche sont des joueurs volontaires ou désignés par les organisateurs.

6) PORTER RÉCLAMATION

En cas de litige, le capitaine de l'équipe est le seul à être autorisé à porter réclamation auprès du responsable du tournoi. Le sujet du litige sera étudié en présence des organisateurs compétents au plus vite.

